

Centre régional de compostage de Vaudreuil-Soulanges

La MRC de Vaudreuil-Soulanges confirme avoir retenu un site en zone industrielle à Coteau-du-Lac qui répond aux considérations et exigences économiques, environnementales et sociales

Vaudreuil-Dorion, le 24 avril 2025 – La MRC de Vaudreuil-Soulanges confirme avoir retenu un site en zone industrielle à Coteau-du-Lac pour l’implantation de son Centre régional de compostage. Au terme d’un processus rigoureux et d’une analyse étoffée des sites potentiels sur son territoire, les membres du conseil de la MRC ont entériné hier soir une résolution autorisant le dépôt d’une offre d’achat conditionnelle pour le terrain visé.

La réalisation de ce projet contribuera à assurer la valorisation optimale des résidus organiques provenant uniquement des collectes effectuées sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. En plus de réduire significativement les coûts et les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de ces matières; actuellement valorisées à Lachute, ce sont à terme 24 000 tonnes de matières organiques qui seront détournées annuellement des sites d’enfouissement. Planifié sur un horizon d’exploitation initial de 40 ans, le projet représente un investissement estimé à 34 millions de dollars, qui inclut l’achat du terrain, la réalisation des études environnementales et techniques, la construction des infrastructures, ainsi que l’achat des équipements requis. Le début de l’exploitation du Centre régional de compostage de Vaudreuil-Soulanges est envisagé pour le printemps 2028.

Le choix de ce site s’est fait en tenant compte de l’ensemble des considérations et exigences économiques, environnementales et sociales soulevées lors de la dernière mouture du projet. Cette analyse a été réalisée par un bureau de projet composé de professionnels et d’experts multidisciplinaires de la MRC et de ses partenaires.

Rappelons qu’un centre de compostage est un lieu où les résidus organiques acceptés dans le bac brun comme les feuilles d’automne, les résidus verts ou de tables, sont envoyés pour être valorisés et produire un compost de qualité, pouvant par la suite être redistribué aux municipalités et aux citoyens. À la différence d’un lieu d’enfouissement technique, le processus de transformation de la matière effectué dans un tel centre s’appuie sur des technologies écologiques simples, éprouvées et efficaces, qui ne comporte aucun enfouissement ou entreposage à long terme sur le site.

« La MRC a effectué un travail d’analyse colossal pour identifier le site idéal pour l’implantation du Centre régional de compostage. Nous croyons fermement qu’il répondra aux attentes des citoyens et des parties prenantes, qui ont véritablement été prises en compte dans l’analyse réalisée par notre bureau de projet. Il est clair que la réussite de ce projet passe par la participation de la

population, notamment à travers la création d'un comité de bon voisinage, et nous nous engageons à continuer de communiquer de manière transparente et fréquente », mentionne Monsieur Patrick Bousez, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et maire de Rivière-Beaudette.

Une séance d'information citoyenne sera d'ailleurs organisée au Pavillon Wilson à Coteau-du-Lac le mardi 6 mai prochain, dès 19 heures, afin de présenter le projet et de répondre aux questions de la population. Au cours des prochaines semaines, un comité de voisinage composé d'acteurs locaux, tels que la Ville de Coteau-du-Lac, les entreprises voisines du site et des représentants citoyens, sera formé afin d'assurer une implantation harmonieuse du centre régional de compostage.

La MRC a mis en ligne une page web pour tenir la population informée de l'avancement du projet: <https://mrcvs.ca/citoyens/environnement/centre-compostage/>. Tout commentaire ou question en lien avec le projet peuvent être adressés au : centre-compostage@mrcvs.ca.

À propos de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

La MRC de Vaudreuil-Soulanges regroupe les 23 municipalités de son territoire de 855 km², qui s'étend de l'île Perrot jusqu'à la frontière ontarienne. Sous la direction politique de son préfet, M. Patrick Bousez, la mission de la MRC vise la concertation, la planification ainsi que la gestion de l'aménagement et du développement de son territoire selon les principes de développement durable. Son rôle de chef de file et de rassembleur auprès des principaux intervenants du territoire facilite la coordination d'actions régionales selon quatre sphères : la planification, le développement, les services aux municipalités et les services aux citoyens.

Les maîtres-mots de la MRC sont planifier, concerter et agir. Pour plus d'information, visitez le www.mrcvs.ca.

-30-

Source : MRC de Vaudreuil-Soulanges

Renseignements et demandes médias :

Julie Cassab
Directrice des communications et du développement social
MRC de Vaudreuil-Soulanges
450 455-5753, poste 2270
jcassab@mrcvs.ca